

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

30 JUL. 2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F04214 P0020

### 1. Intitulé du projet

Construction du nouveau théâtre du Maillon à Strasbourg

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Roland RIES

RCS / SIRET

21670482500019

Forme juridique

Collectivité territoriale (commune)

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38 - construction d'un équipement culturel susceptible d'accueillir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes.	Construction d'un théâtre d'une capacité comprise entre 1200 et 1 500 personnes (effectif inférieur à 1500 personnes)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Construction d'un nouveau théâtre

## 4.2 Objectifs du projet

Déplacement du théâtre actuel du Maillon situé place Adrien Zeller :

Pour des raisons de non-conformité à la réglementation sécurité, le théâtre du Maillon a quitté le site de HautePierre pour s'installer en 1999 dans les halls 1, 2 et 3 du Parc des Expositions place Adrien Zeller.

Cette situation oblige le théâtre à déménager complètement (y compris scène et matériel scénique) après chaque saison pour laisser place aux installations de la foire exposition, ce qui engendre des frais de fonctionnement importants.

De plus, les lieux actuels sont vétustes et insuffisants pour intégrer l'ensemble des activités nécessaires à son bon fonctionnement (notamment les espaces d'administration actuellement situés dans des locaux modulaires provisoires à proximité du théâtre) et ne répondent plus aux contraintes de fonctionnalités techniques, logistiques et artistique. Le nouvel équipement restituera donc les 2 salles de spectacles (700 places et 250 places), les espaces de logistique technique scénique et artistique, les espaces d'accueil du public et les espaces d'administration.

Le site retenu reste sur le quartier dans lequel il est implanté depuis 1999, avec une entrée du public sur la place Adrien Zeller.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'équipement restituera les principales fonctions existantes, les fonctionnalités de logistique technique et artistique seront améliorées et les espaces d'administration seront intégrées au sein du bâtiment.

Le programme développé sur une SHON de 7 000 m<sup>2</sup> comprend donc:

- des espaces d'accueil du public de 1 265 m<sup>2</sup> : bar, billetterie, attente ;
- des espaces de diffusion, création et répétition de 2 710 m<sup>2</sup>: une grande salle d'une jauge de 700 places, une petite salle d'une jauge de 250 places ;
- des locaux de logistique générale, artistique et de spectacle de 1 590 m<sup>2</sup> : loges, gestion costumes, stockages scénotechniques, ateliers, bureaux ;
- des locaux de convivialité artistes et personnel de 345 m<sup>2</sup> : foyer des artistes et du personnel ;
- des locaux d'administration et de gestion de 345 m<sup>2</sup>: accueil, bureaux et logistique administrative.

La structure du bâtiment est en béton préfabriqué et comporte de larges baies vitrées depuis les espaces de convivialité et ouvrant sur l'espace public.

Le bâtiment non soumis à la RT 2012 y répondra cependant sur l'ensemble des espaces de travail (bureaux et espaces de logistique artistique). Les salles de spectacle et de convivialité de par leurs contraintes acoustiques bénéficient d'une bonne isolation thermique.

Les travaux de construction du bâtiment seront réalisés sur une durée de 18 mois en une seule phase.

La zone de chantier sera située à proximité directe de la parcelle dédiée à la construction (voir schéma joint) et n'empiètera pas sur l'espace public.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'équipement proposera sur les 2 salles de spectacles environ 70 représentations pour 25 spectacles et 33 000 spectateurs par saison.

Le public est accueilli dans un hall modulable qui comprend la billetterie, un bar avec possibilité d'une petite restauration et vestiaires. Il est aussi le lieu de rencontre du public avec les artistes. Cet espace est modulable et permettra d'y organiser aussi bien de petites formes artistiques que des expositions (photos par exemple).

Les spectacles se déroulent dans une salle à la fois, une 2<sup>ème</sup> cour intérieure pourra également être un espace possible pour l'expression artistique.

Une cour de livraison et d'accès technique est prévue dans l'enceinte du bâtiment: elle prévoit une aire de retournement de camions pour éviter un encombrement de la voie publique.

Les accès du public se font depuis la place Adrien Zeller, la station de tram Wacken des lignes B et E est située à moins de 100m de l'entrée du bâtiment.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire après modification ou mise en compatibilité du POS, incluant une étude de sûreté et de sécurité publique

Régime déclaratif au titre de la loi sur l'eau pour éventuelle installation d'une pompe à chaleur

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Construction d'un équipement culturel et de loisirs d'une capacité comprise entre 1 000 et 1 500 personnes

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain d'assiette:	8 500 m <sup>2</sup>
SHON du bâtiment:	7 000 m <sup>2</sup>
Largeur:	60m
Longueur	120m
Hauteur:	17,5 m,

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Boulevard de Dresde à Strasbourg

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48 ° 59' 72 " N Lat. 7° 76' 05 " E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

\_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain occupé partiellement:

- par une aire de stationnement sommairement aménagée utilisée lors des manifestations sur les sites du parc des expositions ou hall rhénus
- par le gymnase du Tivoli qui n'est plus en fonctionnement et qui est voué à être démoli

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols zones CEN UCL et CEN UK3 approuvé le 18 décembre 1992

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Strasbourg approuvé le 20 janvier 1995 et révisé le 4 juin 1996: La parcelle du projet se situe en Zone bleu de submersion. Le projet prévoit que le niveau des locaux aménageables respecte la cote de référence (crue centennale + 30cm)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de protection spéciale(ZPS) "Vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg" situé à 2,6 km au nord est de la zone de projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- décor en céramique, mur de support de l'auditorium classé de la Maison de la Radio classement Monument Historique par arrêté du 21 mars 1983 situé à 570m au sud de la zone de projet - Grande Île (centre historique), classée patrimoine mondial de l'UNESCO et site inscrit, à environ 1,6 km de la zone projet

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les spectacles proposés ne sont que ponctuellement des spectacles musicaux (moins de 12 spectacles par an) le bâtiment sera bénéficiera d'une isolation acoustique des salles de spectacles performante actuellement inexistante sur le bâtiment existant: les salles de spectacles ne sont pas en contact direct acoustiquement avec l'extérieur: présence de volumes tampons entre salles et parois en limites de bâti. Composition de l'enveloppe des salles: - dalle haute: 14cm en béton sur tôle collaborative + plénum de 45cm + laine minérale de 20c et plafond étanche
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	de fermacell 2x15mm - - parois verticales: béton 25cm- panneaux isolants acoustiques muraux de type Fibraroc
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet situé en dehors de toute zone de protection environnementale n'est pas susceptible d'entraîner des impacts notables sur l'environnement et la santé humaine.

Ce projet de construction d'un ensemble bâti créant 7000m<sup>2</sup> de SHON pouvant accueillir moins de 1500 personnes s'inscrit en milieu urbain, largement anthropisé, il présente peu d'enjeux environnementaux (notamment en termes de déplacements) et destiné à reconstituer, en l'améliorant, un équipement culturel déjà présent ne modifiera pas le cadre de vie du secteur.

Il ne nous paraît pas nécessiter d'étude d'impact.

Le projet de construction du nouveau théâtre du Maillon remplacera l'actuel théâtre du Maillon situé sur la place Adrien à env.75 m du futur site d'implantation, site actuellement inoccupé utilisé occasionnellement comme zone de stationnement de complément sommairement aménagée.

L'équipement proposera une activité similaire avec une capacité d'accueil du public similaire qui n'aura pas plus d'impact sur l'environnement :

- la desserte du bâtiment reste inchangée: accès du public (essentiellement strasbourgeois) sur la place Adrien Zeller principalement depuis la station de tram, stationnements existants sur le boulevard de Dresde;
- le bâtiment sera construit en structure béton bénéficiera d'une isolation acoustique des salles de spectacles performante actuellement inexistante sur le bâtiment existant.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

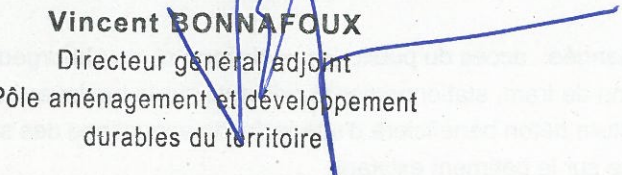
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Strasbourg le, 29 juillet 2014

Signature

**Vincent BONNAFOUX**  
 Directeur général adjoint  
 Pôle aménagement et développement  
 durables du territoire



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact  
Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	

Personne morale

Nom	RIES	Prénom	ROLAND
Adresse du siège social			
Numéro	1	Extension	Nom de la voie
			PARC DE L'ETOILE
Code postal	67076	Localité	STRASBOURG CEDEX
		Pays	FRANCE
Tél.	03 88 60 90 90	Fax	
Courriel		@	

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	BRABANT	Prénom	NATHALIE
Qualité	Chef de projets		
Tél.	03 88 60 90 90 Poste 37772	Fax	03 88 43 66 20
Courriel	Nathalie.BRABANT	@	strasbourg.eu

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.